



Lille, le 18 Novembre 2009

## Nouvelle organisation :

### Avis favorable.... de peu !

Le Comité Technique Paritaire du 17 novembre 2009 a émis un avis favorable sur le projet de nouvelle organisation ...à l'arraché.

C'est avec 7 voix pour, 6 contres et 5 abstentions que le projet est passé.

En effet, sur les 18 membres (9 élus communautaires, 9 représentants du personnel), **7 élus communautaires se sont prononcés pour son adoption, 6 élus du personnel ont voté contre (CGT, FO, FSU) et 5 élus se sont abstenus (2 élus communautaires et les 3 représentants du syndicat Autonome).**

L'opposition de la FSU est forte. Elle est motivée, notamment par :

#### L'affichage sans contenu des politiques communautaires

- De nouveaux pôles construits sur des projets de services restant à faire, sans mission claire ou sur un assemblage hétéroclite de services déjà existants.
- La politique des territoires souhaitée par le Conseil de Communauté qui ne concerne au final que quelques directions.

#### Un manque global de cohérence

- maintien, création, disparition de services, d'unités fonctionnelles appliqués de façon disparate selon les pôles, les directions, ici ou là, sans concertation et imposés aux cadres et agents parce que « **non négociable** ».
- Le contrôle de gestion à la direction des finances, ce qui le positionne en juge et partie.

#### La suppression du Pôle Ressources Humaines

- **Reléguée dorénavant au rang de simple direction**, subordonnée à l'autorité (et à la disponibilité) d'un DGSA en charge de 4 grosses directions : les affaires juridiques, l'administration générale, l'informatique et les moyens généraux.

Ce mélange des genres, même justifié par la puissance du Pôle, nous inquiète et ne montre pas la volonté de **placer l'Humain au premier plan** des politiques communautaires. Nous ne sommes désormais que des pions traités comme les ordinateurs et le mobilier de bureau.

#### La non-mutualisation des unités opérationnelles et la non-harmonisation des Unités de Voirie

Ces unités sont laissées en l'état. Une réflexion sur le sujet sera menée par un audit externe. Bien que cette réforme concerne plusieurs centaines de nos collègues l'audit n'aboutira seulement que dans un an .... nous dit-on.

#### Une précipitation qui déboussole

L'accélération du processus de mobilité qui concerne + de 900 agents laisse perplexe. La cellule de mobilité, dans laquelle vos représentants seraient conviés, aura à « suggérer des solutions » soit ! Mais comment et avec quelle marge de manœuvre ? Pour un processus qui, à l'exception des agents confirmés sur leur poste, s'étalera du 1 janvier au 1<sup>er</sup> Mars 2010 !

Gageons que nos collègues en charge de cette vague de mobilités puissent trouver les bonnes combinaisons au préalable !

Il a été souligné au cours du CTP que plus de 40 réunions diverses ont été nécessaires pour aboutir à ce projet d'organigramme. Force est de constater que ce dispositif sans précédent n'a pas permis de dégager les ambitions de ce chantier, notamment en ce qui concerne **l'amélioration du service public en mettant l'humain au cœur de l'organisation.**

Cette étape passée, il reste le plus difficile pour les agents : **s'adapter !**

La FSU s'attachera à être à vos côtés.